



changement de planning sans concertation

Par **Gaelle91000**, le **10/08/2012** à **21:11**

Bonjour !!

je suis ici afin de savoir si je peux contredire mon responsable !!

je travail en station service en cdd avec lui depuis 3mois !! chaque mois c'est la même histoire... un planning fais sur un mois, donné 5jours avant qu'il ne débute. Dur dur de s'organiser dans nos vies personnelles !!

le plus gros problème est que mon responsable s'amuse toujours dans le mois a changer nos horaires et nos jours de repos !! a t il le droit de faire ça sans même se concerter avec nous?? ai je le droit de refusé si j'ai déjà prévu des choses??

je lui ai fait comprendre que je n'étais pas en accord avec lui, il ma clairement dit qu'il avais le droit de changé le planning au dernier moment pour dépanner un collègue !!

éclairer moi svp !! je trouve ça injuste !! quels sont mes droits??
merci d'avance !!

Par **P.M.**, le **10/08/2012** à **22:22**

Bonjour,

Il conviendrait déjà de consulter la Convention Collective applicable...

Nprmalement le planning de travail ne peut être modifié au dernier moment qu'en cas de circonstances exceptionnelles...